

# PROJET ÉOLIEN DE BRIDORÉ

## PARC ÉOLIEN DES TERRES DE PÈLE-JOUE



ETUDES

INSTRUCTION

CONSTRUCTION

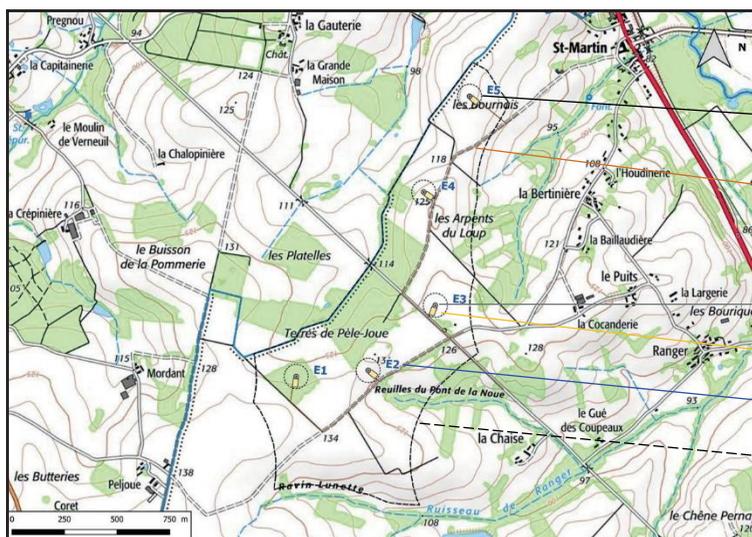
EXPLOITATION

Depuis 2017 et avec l'accord des élus de la commune, les sociétés partenaires Soleil du Midi Développement et BayWa r.e. France étudient la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Bridoré, au lieu-dit des « Terres de Pèle-Joue ». Après trois années de développement, une première version du projet a pu être déposée en préfecture du département en septembre 2020 pour instruction pour des éoliennes à 137m de hauteur totale. Ce premier dépôt a été rejeté par la DREAL en raison d'une hauteur inférieure à 30m entre le sol et le bas des pales des éoliennes. Cette lettre d'information, s'inscrivant dans la continuité de notre démarche de communication et de concertation, vous présente la deuxième version du projet abouti ; ses caractéristiques techniques modifiées et les opportunités qu'il représente pour le territoire. Elle fait suite aux précédentes lettres d'information déjà distribuées, aux trois permanences d'information tenues en mairie de la commune, aux campagnes de porte-à-porte réalisées ainsi qu'aux deux visites des éoliennes de Saint-Genou (Indre). Une mini-bibliothèque d'ouvrages portant sur l'éolien, et plus largement la transition énergétique, est à votre disposition en mairie et un site internet est également disponible afin de vous permettre de retrouver toutes les informations et documents relatifs au projet.

<https://parc-eolien-bridore.fr>

## CARACTÉRISTIQUES DU NOUVEAU PARC ÉOLIEN

Les caractéristiques d'implantation du projet restent inchangées. Les 5 éoliennes seront toujours positionnées tel que représenté sur le plan ci-dessous :



Zone de survol des pales  
(entre 110 et 115m de diamètre)

Chemin d'accès  
(4m de largeur)

Massif de fondation  
(23m max de diamètre)

Plateforme (40 x 25m max)

Nom de l'éolienne

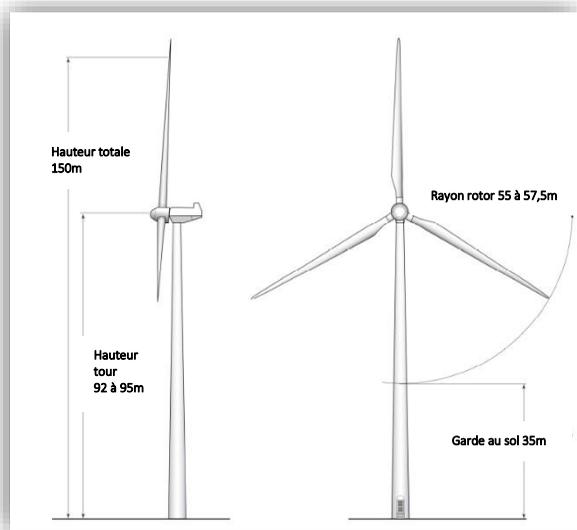
Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet

## Élévation de la garde au sol

Afin de préserver au mieux les espèces de rapaces présents sur le site et de ne pas impacter le vol des chauves-souris, il nous a été demandé de rehausser la hauteur de bas des pales. Il s'agit de la distance entre le sol et le bout de la pale quand elle est au plus bas.

Pour que le projet reste faisable dans les règles de l'art et des catalogues de constructeurs d'éoliennes, nous avons dû rehausser la hauteur totale des éoliennes qui est passée de 137m (dans la première version du projet) à 150m. Cette surélévation ainsi que le changement de gabarit d'éoliennes nous a permis d'élever la hauteur de bas des pales (ou garde au sol) à minimum 35m. Cette modification permet de répondre aux préconisations des services de l'Etat de la région Centre-Val de Loire, qui sont d'assurer une garde au sol de minimum 30 m pour les projets éoliens.

La garde au sol plus importante permettra de réduire l'impact déjà faible des pales sur l'avifaune ou les chauves-souris de haut vol. Ce changement a pu être fait suite au départ de l'Armée de l'Air, de la base de Tours.



## Changement du plafond aérien

Suite au départ des Alpha jets de la base militaire de Tours, la contrainte aéronautique qui grevait le projet éolien à une altitude maximale de 266m NGF (Nivellement Général de la France) a été remplacée par la contrainte liée à l'aéroport civil de Tours et grevant dorénavant le projet à une hauteur de 279m NGF. Cette modification nous permet de rehausser les éoliennes de 13m.

Aujourd'hui, le parc éolien des Terres de Pèle-Joue est composé de **5 éoliennes** d'une hauteur totale de **150 mètres** avec une longueur de pale de 55 à 57.5 m suivant les modèles que nous choisirons. La puissance unitaire pour les modèles d'éoliennes varie entre 2.2MW et 4.1MW.

## UN PROJET DE TERRITOIRE

SDMD et BayWa r.e. France ont mis en place, en parallèle du développement du projet éolien des Terres de Pèle-Joue, une démarche agro-environnementale pour une durée de 5 ans. En effet, nous travaillons depuis 2018 avec les agriculteurs volontaires de la zone et la chambre d'agriculture départementale pour impulser un regain de biodiversité sur la commune. Nous avons financé auprès de la chambre d'agriculture plusieurs formations pour les exploitants volontaires ainsi que des mesures qui apportent un gain global de biodiversité dans l'environnement du futur parc éolien, tout en dégageant une plus-value pour l'activité agricole. Le Plan de compétitivité et d'adaptations des exploitations agricoles (PCEA) et BayWa r.e France permettent l'achat d'un semoir de précision pour couverts végétaux qui apportera un bénéfice agricole ainsi qu'une amélioration de la compatibilité entre l'environnement et agriculture.

Toute l'équipe de développement du projet espère avoir répondu à vos interrogations et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

**Contacts :** José Fernandez - Chef de projets éoliens – 07 63 00 80 89 – jose.fernandez@baywa-re.fr  
Cyril Darnis – Directeur technique – 06 79 06 63 90 – cyril.darnis@soleildumidi.fr